

APPEL INTERNE et EXTERNE AUX CANDIDATURES N° 2020-128

Le CHU de Liège souhaite s'adjoindre pour ses divers sites d'activités :

des Infirmiers hygiéniste (h/f) à raison d'1.5 ETP

Département infirmier – Hygiène hospitalière

(Voir définition de fonction détaillée en annexe)

VOTRE PROFIL

1. Vous remplissez les conditions de qualification et/ou expérience suivantes :

(Diplôme belge / diplôme reconnu équivalent par la Fédération Wallonie - Bruxelles/ reconnaissance professionnelle émanant du Service Public Fédéral Santé Publique)

Niveau / Orientation	Expérience
Enseignement supérieur de type court (graduat/baccalauréat) infirmier + visa + Licence / Master universitaire santé publique OU Licence / Master universitaire en art infirmier + Certificat universitaire en hygiène hospitalière (*) (*) étude en cours ou s'engager à suivre et réussir ces formations endéans les 5 ans.	3 ans d'expérience au CHU et/ou autre établissement hospitalier exigés Une expérience utile en hygiène hospitalière est un atout.

2. Vous maîtrisez les logiciels :

- Vous disposez des connaissances de base de la suite Office (Word, Excel, PowerPoint, etc.)
- Une connaissance des logiciels Omnipro et Glims est un atout.

3. Vous démontrez une maîtrise des langues étrangères suivantes :

- Vous maîtrisez l'anglais scientifique (lu et écrit).
- La connaissance du néerlandais est un atout.

4. Vous possédez les compétences suivantes :

- Esprit d'initiative
- Créativité
- Autonomie
- Aisance relationnelle : le métier implique d'aller facilement vers les autres
- Aptitude à adapter sa communication de manière à la rendre compréhensible et claire pour des

- publics variés (différents métiers avec différentes consignes)
- Force de persuasion : capacité à convaincre, avec diplomatie, les différents intervenants de la nécessité d'appliquer les recommandations en matière d'hygiène hospitalière
- Bonne gestion des risques : apporter des réponses nuancées en fonction des contraintes
- Capacité à traiter l'information de manière critique
- Sens de la collaboration : intégration comme pair au sein d'une équipe médico-infirmière
- Bonne gestion du stress en période de crise

5. Vous êtes de conduite répondant aux exigences de la fonction et jouissez de vos droits civils et politiques.

6. Vous disposez des aptitudes physiques requises constatées par le médecin du travail

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

- Contrat/affectation à durée indéterminée pour engagement dès que possible.
- Site de prestation : Tous les sites ; selon les nécessités du service, ces prestations pourront s'effectuer sur un des autres sites d'activité du CHU.
- Horaire : temps plein (38h/sem.) ou temps partiel. Prestations de 07h36 du lundi au vendredi entre 08h00 et 18h00 (entre 30' et 1h de temps de repas). (Selon les nécessités du service, la fonction pourrait impliquer une flexibilité horaire et des prestations de weekend le cas échéant). Ces prestations sont au prorata du régime de travail.
- Rémunération mensuelle brute à temps plein :
 - Infirmier hygiéniste : 3162.34 euros (178U)
 - Infirmier gradué : 2673.51 euros (1.55B)
 - o Montant proportionnel en cas de temps partiel
 - o Echelle au départ du grade sans valorisation d'ancienneté à l'index 1,7410 (avril 2020)
 - o Montant à majorer éventuellement des allocations de foyer ou de résidence.
 - o Possibilité de valorisation de l'expérience professionnelle (voir coordonnées dans la rubrique « pour tout renseignement complémentaire »).

Pour le personnel CHU, en cas de promotion, maintien du barème actuel et obtention d'une indemnité pour fonction supérieure pendant la période probatoire.

MODALITES DE SELECTION

- Examen des CV (éliminatoire)
- Questionnaire en ligne d'évaluation du potentiel professionnel
- Entretien de présélection (par téléphone, par visio-conférence ou en nos bureaux) en fonction du nombre de candidatures (éliminatoire)
- Entrevue finale avec jury (éliminatoire)

DEPOT DE VOTRE CANDIDATURE

- Cette fonction vous intéresse. Vous correspondez au profil recherché. Envoyez votre candidature pour le **lundi 12 octobre 2020** au plus tard :

- ✓ si vous n'êtes pas/plus membre du personnel CHU : sur le site internet du CHU www.chuliege.be – rubrique « **travailler au CHU** »
- ✓ si vous exercez au CHU en qualité d'indépendant: sur le site internet du CHU www.chuliege.be – rubrique « **travailler au CHU** »
- ✓ si vous êtes membre du personnel CHU : sur l'intranet -> espace « myCHU » -> rubrique « nos offres d'emploi »

- Elle doit être accompagnée des documents suivants :

- o **lettre de motivation**
- o **curriculum vitae détaillé**
- o **photo d'identité**

Si vous n'êtes pas membre du personnel du CHU, vous devez également fournir :

- o Copie du **visa** requis
- o Copie de votre **carte d'identité** (avec photo de bonne qualité)
- o Copie des **attestations des formations** requises
- o Copie du (des) **diplôme(s)** requis (ou copie de la reconnaissance de l'équivalence) et de ses annexes (formations théorique et pratique)

Référence de l'appel à rappeler dans toute correspondance :
Appel 2020-128 - Infirmier hygiéniste (h/f) – Hygiène hospitalière

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

Sur la nature exacte des tâches liées à l'emploi, vous pouvez vous présenter ou vous informer auprès d'un membre de l'équipe d'hygiène hospitalière, via le secrétariat au 04/284.43.73.

Nous vous conseillons vivement de vous informer préalablement sur la fonction à pourvoir.

- A propos des formalités administratives, vous pouvez vous adresser au Département de Gestion des Ressources Humaines - Service Recrutement – PINET Olivia: 04/366.84.99, Olivia.Pinnet@chuliege.be

Le CHU de Liège est l'hôpital universitaire, public et pluraliste de Wallonie.

Avec ses 6000 collaborateurs, il est le principal employeur de la région liégeoise. Il déploie ses 1038 lits sur plusieurs sites. Outre son activité clinique, le CHU a une mission d'enseignement et de recherche pour élaborer et diffuser les progrès de la médecine au bénéfice de la communauté.

MISSION

L'infirmier(e) hygiéniste a la responsabilité opérationnelle de l'organisation et de la mise en place de mesures et d'actions relatives à l'hygiène hospitalière, à la prévention du risque infectieux et à la lutte contre les infections associées aux soins et ce, sous la coordination du médecin hygiéniste.

Positionnement organisationnel	Département infirmier
	-
Liens hiérarchiques	Sous l'autorité
	du Directeur du Département Infirmier
	Sous la supervision
	A autorité sur
Liens fonctionnels	Supervise
	Collaborations internes
	- Les médecins et infirmiers hygiénistes de l'Hygiène hospitalière - L'ensemble du personnel médical et soignant de l'institution et plus particulièrement, le médecin chef et le directeur du Département infirmier. - L'ensemble du personnel des différents départements et services du CHU - Le comité d'Hygiène hospitalière
	Collaborations externes
	- Les plateformes régionales et fédérale en hygiène hospitalière - Le Conseil Supérieur de la Santé - Les écoles - Les groupements et associations en lien avec la prévention des infections liées aux soins

La définition de fonction est un document objectif et non exhaustif qui formalise le contenu de la fonction. Celle-ci est susceptible d'évoluer, notamment, selon les nécessités du service.

Responsabilités et activités transversales

Hygiène hospitalière

Participer au développement, à la mise en oeuvre et au suivi (à travers l'hôpital) d'une stratégie relative à l'hygiène hospitalière
Assurer l'application des précautions générales ayant pour objet de prévenir la transmission d'agents infectieux
Assurer l'application des précautions additionnelles pour les patients infectés afin d'endiguer la transmission des maladies infectieuses
Assurer la surveillance des infections nosocomiales à l'aide d'indicateurs permettant d'en suivre et d'en corriger l'incidence au sein de l'établissement
Contribuer au développement d'une stratégie de lutte contre les épidémies
Développer l'échange d'informations et d'expérience avec d'autres établissements, dans le cadre d'une plateforme de collaboration en matière d'hygiène hospitalière
Veiller à l'application des mesures et protocoles d'hygiène dans le cadre d'activités hospitalières (ex. construction ou de transformation, activités du quartier opératoire et de la salle d'accouchements, achat de matériel,...)
Mettre en oeuvre des nouvelles directives et recommandations rédigées par des organismes officiels (ex. Conseil supérieur de la Santé)
Participer à la conception d'un plan stratégique général et d'un plan d'action annuel en matière d'hygiène hospitalière

Participation aux activités de recherche

Participer au suivi des études en hygiène hospitalière
--

Développement et maintien des compétences

Acquérir et maintenir ses connaissances de base et spécifiques à l'activité et , si nécessaire, à sa spécialité
Assister à des séminaires, colloques et/ou congrès, lire des articles scientifiques en vue d'assurer sa formation continuée

Support administratif à l'activité

Participer à la rédaction d'un rapport annuel d'activités et d'un rapport annuel sur le fonctionnement de l'équipe d'hygiène hospitalière

Participation à la démarche qualité

Participer activement à la démarche d'amélioration continue de la qualité mise en place au sein du secteur / service / département et de l'institution
--

Enseignement - Formation

Encadrer, superviser et participer à l'évaluation des étudiants et/ou du personnel débutant

Implication dans les activités du Département Infirmier et de l'Institution

Participer aux réunions d'équipe, groupes de travail transversaux, projet EBN, etc.
Intégrer le mode de fonctionnement de l'unité/secteur (ex. respect de la charte, esprit d'équipe, participation au développement et à la mise en place de projets, etc.)
Intégrer le mode de fonctionnement du Département Infirmier (ex. participer à l'entraide inter-unités, renfort, remplacement, objectifs annuels, etc.)
Intégrer le mode de fonctionnement institutionnel (ex. participation à la gestion des lits, coordination de son activité avec celle des autres unités/secteurs, départements, etc.)
Valoriser et contribuer par son savoir-faire et son savoir-être à une bonne image de l'Institution (ex. tenue, port du badge, comportements adéquats, etc.)
Réaliser les activités spécifiques et/ou ponctuelles déléguées par le responsable hiérarchique

Responsabilités et activités spécifiques

Sans objet

-

Cadre de l'activité – Règlementation(s)

AR du 18 juin 1990 fixant la liste des prestations techniques des soins infirmiers et la liste des actes pouvant être confiés par un médecin à des praticiens de l'art infirmier
AR du 25 avril 2002 relatif à la fixation et à la liquidation du budget des moyens financiers des hôpitaux
AR du 26 avril 2007 modifiant l'arrêté royal du 23 octobre 1964 portant fixation des normes auxquelles les hôpitaux et leurs services doivent répondre.
AR du 7 novembre 1988 (MB du 18 novembre 1988 et MB du 24 novembre 1988) relatif à l'organisation de l'hygiène hospitalière et de son financement
AR N° 78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice des professions de soins de santé, en particulier le chapitre Ier relatif à l'exercice de l'art infirmier
Article 56, alinéa 3, de l'A.R. du 25 avril 2002 relatif à la fixation et à la liquidation du BMF
Code de déontologie des praticiens de l'Art Infirmier belge (avril 2017)
La philosophie de soins du Département infirmier a pour but de maintenir et promouvoir la santé, de rétablir ou de réadapter le patient; au cours de cette démarche, le malade sera considéré comme partenaire à part entière.
La philosophie de soins du Département infirmier est basée sur la définition de la santé par l'O.M.S.; de la charte des droits du patient; du schème conceptuel de Virginia Henderson; des concepts : homme, santé, maladie, etc.
La philosophie de soins du Département infirmier est une approche humaniste holistique et personnalisée à l'égard de l'individu, de la famille et de la collectivité.

Direction médicale

Médecin chef : *Pierre Gillet*
Médecin chef adjoint : *Geneviève Christiaens*

Conseiller à la direction médicale

Secrétaire de direction
Secrétaire administratif

Agent administratif

Services médicaux

Hygiène Hospitalière

Personnel médical

Médecin coordinateur
- *Geneviève Christiaens*

Médecin hygiéniste

Département infirmier

Directeur de département :
- *Eric Maclot*

Infirmier hygiéniste →
poste à pourvoir

Equipe mobile de soins palliatifs

Coordinateur opérationnel : *Nicole Bathelemy*

Médecin consultant*

Secrétaire médical

Kinésithérapeute

Esthéticien social

Infirmier

Psychologue clinicien*

Morgue

Responsable
- *Geneviève Christiaens*

Préposé à la morgue

Médiation hospitalière

Médiateur hospitalier
- *Caroline Doppagne*
- *Legrand Emmanuel*

Référents spirituels

Responsable
- *Geneviève Christiaens*

Gestion des séjours patients

Responsable
- *Geneviève Christiaens*

Coordinateur de l'équipe - gestion des séjours patients

Gestionnaire des séjours patients

Infirmier de la pré-hospitalisation

Agent de la pré-hospitalisation

Secrétariat commun (NDB)

Coordinateur

- *Sadia Lasri*

Secrétaire de direction

Secrétaire médical

Secrétariat commun (Esneux)

Coordinateur

- *Marie Erpicum*

Secrétaire médical

Secrétariat commun (CNRF)

Coordinateur

- *Marie Erpicum*

Secrétaire de direction – encadrement
équipe administrative

Secrétaire médical